

Négociations collectives de branche et salaires : quels enseignements des tendances récentes en France et en Allemagne ?

Face au manque de reconnaissance des salariés de la « seconde ligne » mis en évidence durant la crise sanitaire, le gouvernement a fait le choix de s'en remettre aux négociations de branche pour améliorer les conditions de travail et d'emploi des salariés concernés.

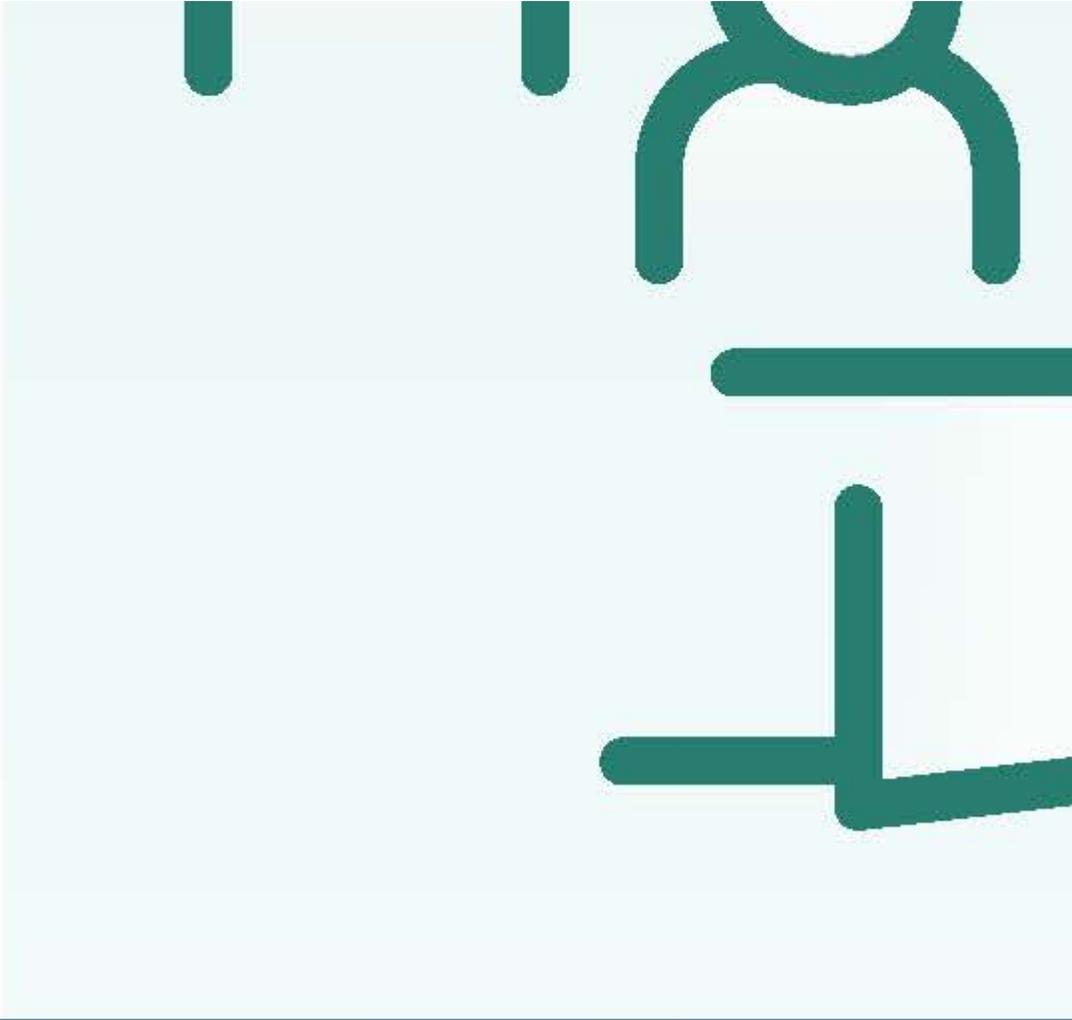
Plus récemment, il a encouragé la négociation de branche comme réponse pour limiter les effets de l'inflation sur les salaires. En cela, il réitère une pratique déjà ancienne par laquelle les pouvoirs publics s'appuient sur les accords et conventions collectives de branche comme intermédiaire de l'action publique.

Mais ces politiques n'ont pas toujours l'effet escompté et les accords de branche eux-mêmes sont l'objet de nombreuses critiques, qui les voient comme de potentielles barrières à la « libre » concurrence, au « libre » ajustement des salaires.

À l'appui de travaux récents, menés en France ou à l'étranger, cette conférence du CEET entend apporter un éclairage sur la diversité des rôles de la négociation collective de branche et les dynamiques sous-jacentes.

Coordination scientifique :
N. Greenan, H. Petit, S. Zarka & S. Hamon-Cholet





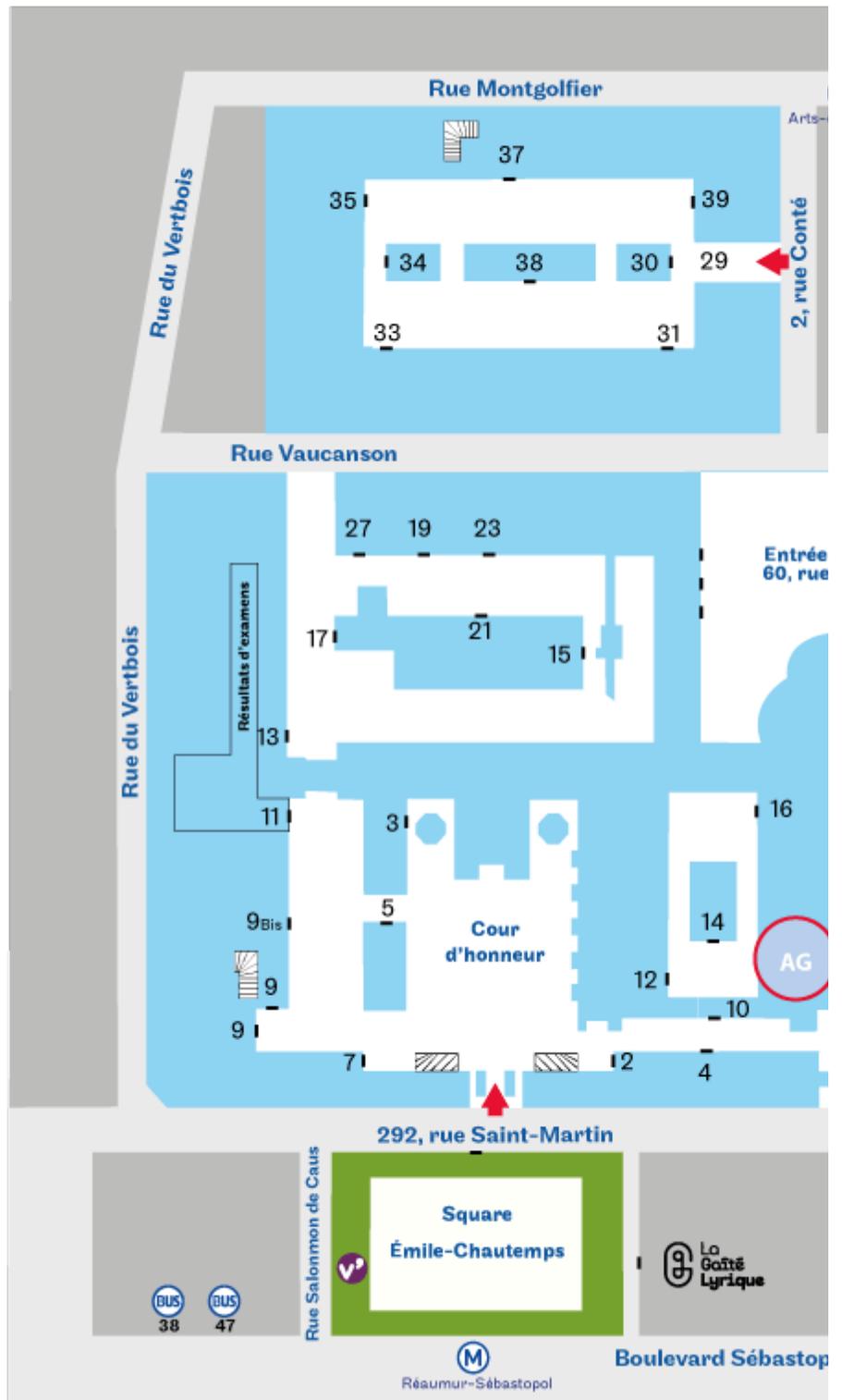
Conservatoire national d

292 rue

28 mars 2024
14h - 17h30

Amphithéâtre

Abbé Grégoire (C)
AG



[Plan d'accès](#)

bilel.osmane@lecnam.net ✉

Programme et inscription

[Je télécharge le programme complet](#)

[Je m'inscris](#) (entrée gratuite sur inscription obligatoire avant le 25 mars)

Voir la conférence en direct